

Communiqué de presse

Yverdon-les-Bains, le 14 septembre 2022

La Ville d'Yverdon-les-Bains obtient les trois étoiles du label « Commune en santé »

Dans la continuité de son positionnement en termes de promotion de la santé, la Ville d'Yverdon-les-Bains vient d'obtenir le label « Commune en santé » avec une dotation de trois étoiles, remis par Unisanté. Cette marque de reconnaissance représente une nouvelle étape d'une politique ambitieuse qui entend faire d'Yverdon-les-Bains une ville modèle et pionnière dans le domaine de la santé durable.

Près d'une décennie après avoir reçu le premier prix « Ville en santé » pour sa politique de promotion de la santé, la Ville d'Yverdon-les-Bains se voit décerner le label « Commune en santé » par Unisanté. Le label, proposé dans les cantons de Vaud, Valais, Jura, Genève et Fribourg, vise à valoriser et renforcer les mesures existantes en promotion de la santé dans les communes.

Initiée en 2019 par le Service des sports et de l'activité physique, la démarche de labellisation a permis d'inventorier plus d'une quarantaine de mesures de promotion de la santé mises en œuvre ou soutenues par la Ville d'Yverdon-les-Bains, au travers de six domaines d'action : politique communale, espaces publics, santé au travail, école, famille et solidarité et offres de loisirs. Puisqu'au moins trois mesures figuraient dans chacun des domaines d'action, la Ville obtient une distinction de trois étoiles, soit le maximum. Cette certification couronne une collaboration particulièrement réussie entre les services de la Ville et leurs différents secteurs d'activité.

Parmi les mesures mises en place visant la promotion de la santé durable figure notamment un Diagnostic Territorial Santé (DTS), réalisé par le bureau GIRAPH à Yverdon-les-Bains dès l'automne 2019, qui a permis d'émettre des recommandations concernant la localisation des services de soins, le degré de végétation, le bruit routier ou encore le risque de bulle de chaleur estivale, guidant ainsi la politique communale en matière de santé. Le projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois·e », soutenu par la Confédération, le parcours santé « Balade ActYv », ou encore la stratégie de végétalisation, qui vise à lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur, sont autant d'autres actions emblématiques dont l'importance a été reconnue dans le cadre de la certification.

La vision développée par la Ville ne s'arrête toutefois pas à la santé physique, mais inclut, plus globalement, les aspects liés à la santé mentale dans son objectif de bien-être pour sa population. Dans ce cadre, des programmes d'accès à la culture pour toutes et tous ont notamment été développés. Enfin, citons encore le projet Métasanté, soit une série d'études participatives et innovantes qui a pour but de mesurer l'impact de l'environnement urbain sur l'état de santé de la population, qui débutera prochainement.

Réévalué tous les trois ans, le label « Commune en santé » vise la valorisation des actions menées par les communes et l'encouragement au développement des nouvelles stratégies en matière de promotion de la santé. Un pointage régulier sera effectué par les services



Communiqué de presse

communaux concernés afin d'assurer la continuité et le bon avancement des projets. La Ville se réjouit de cette labellisation, qui marque une nouvelle étape en récompensant sa politique pionnière en faveur de la santé durable.

Plus d'informations sur :

www.labelcommunesante.ch

www.yverdon-les-bains.ch/communeensante